

Du 29^e octobre an mil huit cent quarante-quatre, à 10^h heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un Enfant Christophe Crochet

né à la Garde le 29^e octobre 1802 à 10^h heures du soir fils de Jean Baptiste Barthelmy Crochet
profession de jardinier âgé de 60 ans, domicilié à la Garde et de Alexandrine Justine Claire Boit
âgée de 25 ans, domiciliée à la Garde, Nain, a été

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
Sur la déclaration à moi faite par le D^r Jean Baptiste Barthelmy Crochet père
de l'enfant âgé de 60 ans, profession de jardinier
domicilié à la Garde

Premier témoin, Antoine Boit âgé de 60 ans, domicilié à la Garde

Second témoin, Jean Louis Lath âgé de 60 ans, domicilié à la Garde

profession de Marchand de vin domicilié à la Garde
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François des Buiques Nain de la
Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec moi, à l'exception de l'enfant qui est né le 29^e octobre.

Jean Louis Lath Antoine Boit

Du 29^e octobre an mil huit cent quarante-quatre, à 10^h heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d'un Enfant Georges Marie Ligne Alligre

né à la Garde le 29^e octobre 1802 à 10^h heures du matin fils de Georges Marie Ligne Alligre
profession de Cultivateur âgé de 60 ans, domicilié à la Garde et de Marianne Chénier Nain de la
Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec moi, à l'exception de l'enfant qui est né le 29^e octobre.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
Sur la déclaration à moi faite par le D^r Jean Georges Marie Ligne Alligre père
de l'enfant âgé de 60 ans, profession de cultivateur
domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Joseph Constantin Angellier âgé de 60 ans, domicilié à la Garde

Second témoin, Antoine Paul Bidault âgé de 60 ans, domicilié à la Garde

profession de Commis domicilié à la Garde
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François des Buiques Nain de la
Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec moi, à l'exception de l'enfant qui est né le 29^e octobre.

Antoine Paul Bidault Jean Joseph Constantin Angellier

Du 29^e octobre an mil huit cent quarante-quatre, à 10^h heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un Enfant Marie Cruban

né à la Garde le 29^e octobre 1802 à 10^h heures du soir fils de Marie Cruban
profession de Cultivateur âgé de 60 ans, domicilié à la Garde et de Marianne Chénier Nain de la
Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec moi, à l'exception de l'enfant qui est né le 29^e octobre.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
Sur la déclaration à moi faite par le D^r Marie Cruban père
de l'enfant âgé de 60 ans, profession de cultivateur
domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Louis Lath âgé de 60 ans, domicilié à la Garde

Second témoin, Jean Louis Lath âgé de 60 ans, domicilié à la Garde

profession de Marchand de vin domicilié à la Garde
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François des Buiques Nain de la
Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec moi, à l'exception de l'enfant qui est né le 29^e octobre.

Jean Louis Lath Jean Louis Lath

Du 29^e octobre an mil huit cent quarante-quatre, à 10^h heures du matin

ACTE DE NAISSANCE d'un Enfant Georges Marie Ligne Alligre

né à la Garde le 29^e octobre 1802 à 10^h heures du matin fils de Georges Marie Ligne Alligre
profession de Cultivateur âgé de 60 ans, domicilié à la Garde et de Marianne Chénier Nain de la
Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec moi, à l'exception de l'enfant qui est né le 29^e octobre.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe Masculin
Sur la déclaration à moi faite par le D^r Georges Marie Ligne Alligre père
de l'enfant âgé de 60 ans, profession de cultivateur
domicilié à la Garde

Premier témoin, Jean Louis Lath âgé de 60 ans, domicilié à la Garde

Second témoin, Jean Louis Lath âgé de 60 ans, domicilié à la Garde

profession de Commis domicilié à la Garde
CONSTATÉ, suivant la loi, par moi Jean François des Buiques Nain de la
Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public; et
lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé
avec moi, à l'exception de l'enfant qui est né le 29^e octobre.

Jean Louis Lath Jean Louis Lath